FORMATIONS PRIORITAIRES 2025-2026
Branche Professionnelle des Entreprises d'Architecture
(IDCC 2332)

Dans le cadre de l'ensemble des entreprises et des métiers concernés par l'ouverture du champ (architectes, maîtres d'œuvre, paysagistes, architectes d'intérieur, urbanistes), il est entendu que toutes les formations prioritaires décrites ci-après doivent pouvoir s'appliquer à chacun des métiers.

Priorité 1 – L'environnement

- Biodiversité et écosystèmes
- Gestion des eaux dans le projet (pluviales, grises, etc.)
  Thermique du bâtiment et des aménagements (systèmes actifs, passifs, été, hiver)
- Économie circulaire, réemploi
- Matériaux biosourcés (méthodes d'intégration au projet jusqu'à sa mise en œuvre)
- Analyse du cycle de vie du bâtiment et des aménagements
- Qualité de l'air

Priorité 2 – Le projet

- Diagnostics (audit énergétique, pathologie du bâtiment, etc.)
- Gestion et maintenance du bâtiment construit
- BIM Manager (hors formations exclusivement axées logiciel)
- Gestion administrative et financière du projet
- Maitrise économique du projet
- Programmation architecturale et d'aménagement
- Assistance maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement et démarche participative (AMU)
- Études d'exécution
- Acoustique, lumière et couleur des bâtiments et des aménagements
- Systèmes constructifs (techniques, assemblages et savoir-faire artisanaux et locaux)
- Normes et réglementations

Priorité 3 – Le Chantier

- Préparation de chantier
- Suivi, direction et réception des travaux
- Administration et comptabilité de chantier
- Mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination (OPC) de chantier

Priorité 4 – La communication externe

- Argumenter et négocier
- Concertation et médiation autour du projet
- Conduite de réunions

Priorité 5 – L'entreprise

- Intégration des outils IA dans l'entreprise
- Gestion administrative et financière de l'entreprise
- Dossiers de réponses aux appels d'offres
- Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Droit social, gestion des rémunérations, GPEC, CSE, management des équipes
- Santé, qualité de vie et conditions de travail (QVCT, SSCT, Communication non violente, gestion de conflit, etc.)
- Stratégie de positionnement d'entreprise